
Les départements et les fédérations pointent les problématiques de la fusion tarifaire

La Fnaqpa a souhaité aborder les sujets qui fâchent pour entendre les arguments et positions de chacun. Dans la ligne de mire, le dispositif de fusion des tarifs soins et dépendance en Ehpad. Un sujet qui fait d'ores et déjà polémique.

C'est une table ronde presque sans langue de bois que la Fnaqpa a proposée ce 14 juin pour boucler ses deux jours de Géronforum à Strasbourg (Collectivité européenne d'Alsace). À la tribune, deux représentants de fédérations de directeurs d'Ehpad — Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa, et Romain Gizolme, pour l'AD-PA — mais aussi Jean-Benoît Dujol, directeur général de la cohésion sociale, et Christian Fischer, directeur de l'autonomie pour la Collectivité européenne d'Alsace.

Une question de gouvernance

En réunissant ces différents partenaires autour d'elle, la Fnaqpa a souhaité aborder les sujets qui fâchent pour entendre les arguments et positions de chacun. Un impératif : hors de question pour les participants de se cacher derrière des phrases toutes faites même si la tentation est grande. C'est Jean-Benoît Dujol qui a ouvert la séquence. La plus vive opposition à ses propos n'est finalement pas venue des représentants des fédérations mais du représentant départemental quand le directeur général de la cohésion sociale a évoqué l'expérimentation dans vingt-trois départements de la fusion des sections tarifaires soins et dépendance comme une simplification administrative et une façon aussi de faire converger la valeur des points Gir et d'améliorer l'organisation des établissements.

Christian Fischer réplique que la Collectivité européenne d'Alsace ne fait pas partie de ce qu'il considère comme une préfiguration d'un nouveau dispositif et non une expérimentation. Il regrette que la gouvernance soit laissée aux ARS sans tester une gouvernance des conseils départementaux. Pour Jean-Benoît Dujol, la gouvernance des agences répond à la nature des dépenses concernées par la fusion qui relèvent principalement de l'assurance maladie. Christian Fisher se demande alors si cela préfigure l'Ehpad de demain. Pour lui, les besoins médico-sociaux comme le cadre de vie, le bien manger ou le respect de la dignité sont aussi importants que le soin.

Et le budget hébergement

Dans ce débat sur la fusion tarifaire, Didier Sapy, dit au nom de la Fnaqpa, ne pas être opposé à une simplification mais ajoute immédiatement après "*ne pas être opposé ne signifie pas être favorable*" d'autant plus qu'il considère que si cette fusion est réalisée à périmètre constant sans moyens supplémentaires, cela ne peut être considéré comme une avancée et sera donc simplement de "*la poudre aux yeux*". Il poursuit en rappelant que les difficultés économiques des établissements relèvent principalement du budget hébergement et pas forcément des sections soins et dépendance. Le secteur fait front à plusieurs crises : économique mais aussi d'image après le scandale Orpéa ou

encore de confiance. Didier Sapy évoque un dialogue de gestion qui s'est dégradé avec les ARS qui se sont investies dans leur pouvoir de police.

Une question de confiance

Romain Gizolme confirme que "*la puissance publique ne sait pas où elle va dans les politiques vieillesse*". Il se demande si la parole des fédérations du secteur est encore prise en compte par les décideurs et quand le bilan des inspections sera rendu public. Jean-Benoît Dujol indique que les deux tiers des Ehpad ont déjà été inspectés. La totalité des 7 500 établissements le seront à la fin de l'année. D'ores et déjà, il indique que les contrôles mettent en lumière qu'il n'y a pas de dérives majeures dans les Ehpad. Il ajoute que les premiers résultats des inspections donnent "*le sentiment que les choses sont maîtrisées. Il y a peu de demandes de fermetures*". Lui aussi espère que la confiance entre les responsables d'établissements et l'autorité publique soit restaurée. Il souligne que dans la dernière circulaire budgétaire des établissements médico-sociaux, l'annexe sur la gestion des "*excédents excessifs*" des Ehpad qui a fait monter au créneau le secteur a été retirée. Sapy confirme qu'effectivement le terme "*excédents excessifs*" dans une circulaire budgétaire est un jugement de valeur. Dans un contexte de crise, il ne faudrait pas que les établissements qui font des excédents soient punis.

Lydie WATREMETZ